



Résidence LES FLORALIES

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes



les-floralies.eu

Sommaire

Le mot de bienvenue	4
Présentation de la résidence	6
La création de l'EHPAD	
La situation et l'accès Description de l'établissement	
Les espaces collectifs	8
Les espaces privatifs	10
Le personnel	12
Votre admission aux Floralties	14
La pré-admission	
La commission d'admission	
Le financement	
Votre entrée	
La prise en charge médicale et paramédicale	16
La vie de l'établissement et nos engagements	18
Les animations et loisirs	
Votre participation à la vie sociale	
L'engagement qualité	
Un établissement sécurisé	
La prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des troubles cognitifs apparentés	20
Le secteur protégé	
Le PASA	
Les chartes et droits des résidents	22
La personne de confiance	
Les directives anticipées	
Le droit d'accès au dossier médical et individuel prise en charge	

Bienvenue

à la résidence *Les Floralties*

En imaginant Les Floralties, nous avons souhaité maintenir une dimension familiale et une tradition d'accueil dans un cadre contemporain qui rappelle l'architecture de nos anciens cloîtres.

En respectant les normes les plus exigeantes de la construction moderne répondant aux exigences du label Haute Qualité Environnementale, nous avons installé ce lieu de repos dans un parc paysager aux portes de Montauban.

Desservi par les transports en commun, le site propose un lieu de vie calme où les résidents et leurs proches peuvent s'adonner à des activités diverses telles que la lecture, la pétanque, le potager ou la promenade.

Les bâtiments, dotés du confort le plus moderne, offrent plusieurs possibilités d'hébergement : chambres simples, chambres communicantes pour couples ou studios.

Notre volonté était de créer un EHPAD ouvert sur l'extérieur grâce à des espaces verts, des terrasses et des patios. Un établissement sécurisé dont on peut entrer et sortir aisément.

Les Floralties ont vocation à accueillir toutes les personnes, quel que soit leur niveau de dépendance. Elles y trouveront une prise en charge médicale adaptée, notamment au sein d'un secteur sécurisé spécialement conçu pour les personnes atteintes de troubles cognitifs.

Un accent particulier a été mis sur le service de restauration assuré par nos chefs, travaillant essentiellement des produits frais issus de l'agriculture locale et cuisinés sur place.

Récemment, le parcours extérieur de santé et la mini ferme sont venus compléter le site pour proposer un nouvel espace de détente et d'évasion.

Autant de gages de la qualité de vie que nous voulons proposer à nos aînés.

Bienvenue aux Floralties.

Florence CAVE
Clémence CAVE-LEVIEUZE
Direction Générale



Présentation de la résidence

La création de la résidence : entre tradition et modernité

La place nationale de Montauban, construite au Moyen-Age, avec ses dimensions harmonieuses et ses arcades permettant une utilisation de l'espace public quelles que soient les conditions climatiques avaient pour vocation de réunir en son sein toutes les générations. C'est son prolongement que nous avons voulu recréer en organisant l'établissement autour d'une même « place urbaine » centrale.

Pari réussi, la place centrale des Floralies étant régulièrement prise d'assaut par les résidents et leurs familles !

Ce mélange générationnel se retrouve dans l'architecture du bâtiment qui utilise des écritures et des principes anciens et contemporains :

- l'allée arborée amenant au bâtiment imposant et symétrique vient des belles demeures du siècle précédent ;
- le principe du cloître se retrouve sur la cour principale et l'organisation de l'unité protégée ;
- des murs à forte inertie thermique comme les anciennes bâtisses en pierre.

- Un **bâtiment de 6000 m2**
- Un **parc paysager de 13000 m2**
- Un **parcours santé** sénior
- Une capacité d'accueil de **100 personnes**
- **96 chambres** individuelles
- 4 chambres communicantes
- **4 appartements** de 45m2
- De nombreux **patios et terrasses**
- Une **unité protégée** de 25 chambres
- 5 chambres d'hébergement temporaire
- Un **établissement ouvert** sur l'extérieur **et sécurisé**



La situation et l'accès

La résidence se situe 521 avenue d'Albi à Montauban, deuxième ville de la région Midi-Pyrénées, à **quelques minutes du centre historique**.

Vous pouvez vous rendre aisément dans le centre historique ou dans les zones commerciales de la ville et vos proches peuvent venir vous rendre visite fréquemment sans difficulté de transport.

Proche de la gare SNCF, la résidence est desservie par une ligne de bus des Transports Montalbanais dont le terminus porte le nom de la Résidence « Les Floralties ».

Située à proximité de la bretelle de contournement de Montauban, elle bénéficie d'un accès aisé au réseau autoroutier Toulouse/Paris.

En venant de Toulouse ou de Cahors par l'autoroute, l'accès aux Floralties se fait par la sortie 63 « Albi/Gaillac/Beausoleil ».



Description de l'établissement

L'établissement est divisé en unités auxquelles correspondent des thèmes floraux associés à des couleurs qui facilitent le repérage dans l'espace :

- **Rez-de-chaussée unité protégé** : Camélia et Magnolia
- **1^{er} étage** : Lavandes et Hibiscus
- **2nd étage** : Hortensias et Jasmins



Les espaces collectifs

Ils sont spacieux et invitent à la rencontre



Le service d'accueil

Le bureau d'accueil est situé à l'entrée de l'établissement, dans un bureau fermé pour respecter la **confidentialité** des informations délivrées par vous-même ou vos familles. C'est un lieu de **rencontre et d'échange**, de prise de rendez-vous divers.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Les salons, bibliothèques et salles TV

Vous pouvez y **recevoir votre entourage**, vous adonner à vos **loisirs** comme le tricot, la lecture, la télévision.

Un large choix de livres et de films sont mis à votre disposition.



Le Bistrot des Floralties

Il accueille les résidents et leur famille dans un décor intime et **convivial** rappelant « les jeunes années de nos aînés ».

La salle à manger

Lumineuse et climatisée, la salle à manger offre un espace de restauration convivial. Ouverte sur le patio central elle permet de vous accueillir avec vos invités.

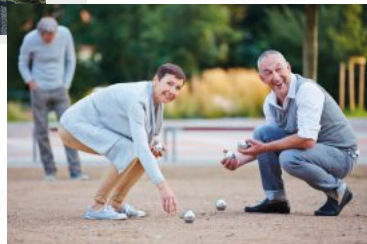
Vous pouvez voir les cuisiniers préparer les repas grâce à la paroi vitrée qui sépare la salle à manger des cuisines.



Le parc de la résidence

Un parc paysagé s'étend tout autour de l'établissement. Le parking, gracieusement mis à votre disposition est aisément accessible.

Il est demandé aux conducteurs de se garer sur les places prévues à cet effet



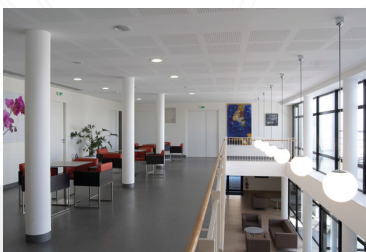
Le parcours santé

Il s'articule autour de plusieurs agrès (pédalier, roue à bras...), d'un terrain de pétanque, d'un mini-golf et d'un jardin sensoriel avec plusieurs potagers et d'une mini-ferme thérapeutique. C'est un lieu de rencontre, de partage qui favorise le maintien de l'autonomie.

Les services collectifs

La wifi : L'établissement est intégralement équipé du wifi et de tablettes pour échanger avec vos proches en visioconférence.

Un ordinateur est mis à la disposition des résidents et des familles, il est situé dans le salon bibliothèque au 2^{ème} étage.



La climatisation : Les espaces collectifs sont climatisés. Pour le bon fonctionnement du rafraîchissement, il est conseillé de ne pas laisser les accès donnant vers l'extérieur ouverts en cas de fortes chaleurs.

Le minibus : La résidence s'est équipée d'un minibus aux couleurs des Florales, accessible aux personnes à mobilité réduite pour vous conduire lors des sorties hebdomadaires ou plus exceptionnelles : visites, spectacles, etc.



Les espaces privatifs



Les chambres individuelles

Nos chambres de 22m² sont individuelles et ont été pensées pour votre confort tout en gardant un maximum de convivialité. Elles disposent toutes d'une salle d'eau privative.

Elles sont équipées de :

- ✓ Un lit électrique
- ✓ Une table de chevet
- ✓ Un bureau-commode
- ✓ Une chaise
- ✓ Un fauteuil de repos
- ✓ Une table roulante
- ✓ L'appel soignant
- ✓ Une penderie
- ✓ Une fenêtre
- ✓ Un volet roulant
- ✓ La climatisation
- ✓ Un téléviseur (*au choix*)
- ✓ Un téléphone (*au choix*)

Chaque chambre peut être équipée **d'une ligne téléphonique**. Le résident a le choix d'installer une ligne téléphonique privée ou bien d'utiliser une ligne téléphonique mise à disposition par la résidence aux conditions de facturation affichées.

Toutes les chambres sont également équipées **d'une prise de télévision**. Le récepteur de télévision peut être fourni par le résident ou par l'établissement aux conditions de facturation affichées.



Les salles d'eau sont privatives et construites de manière à préserver au mieux votre intimité tout en favorisant votre autonomie.

- **Les douches sont de plains pieds**, le lavabo est accessible aux personnes à mobilité réduite et les toilettes sont surélevées avec barres de relevage.
- Elles sont équipées de placards, **de sonnettes d'urgence**, d'un miroir, de patères.
- **Le sol est en revêtement anti-dérapant** et les murs en PVC lavable.

Les studios

4 studios de 45 m² comprenant deux fenêtres et équipés de la même façon sont également proposés dans les étages. Les résidents qui le souhaitent peuvent recréer l'ambiance d'un appartement (entrée, chambre, salon, etc.) avec l'apport de meubles et d'objets personnels.



Le mobilier des chambres et des studios est modulable en fonction de vos besoins et de votre dépendance.

Les chambres et studios sont suffisamment spacieux pour que vous puissiez amener des effets personnels et recréer un univers qui vous est familier.

Nous vous y encourageons !



Le personnel

L'équipe pluridisciplinaire de la résidence

La résidence Les Florallies s'appuie sur une équipe complète et pluridisciplinaire, répartie selon quatre compétences :

Administratif

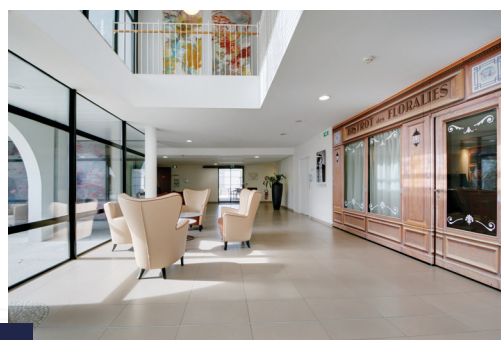
La Direction
Le service comptabilité
L'hôtesse d'accueil
La responsable qualité

Médical et paramédical

Le médecin coordonnateur
L'infirmière coordinatrice
Les infirmières
Les aides-soignantes ou
aides-médico-psychologiques
de jour et de nuit
La neuropsychologue
La psychomotricienne
Les Assistantes de soins en gérontologie

Animation

Services techniques



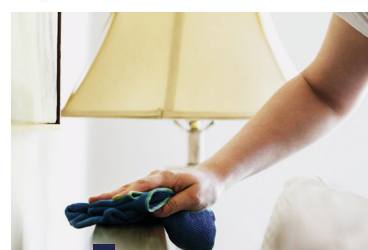
L'hôtellerie et la restauration assurée par l'équipe Médi-Prestations

Le soin de notre bio-nettoyage et l'attention portée à la restauration, tant dans le choix des menus que dans l'équilibre nutritionnel, sont au cœur du projet de qualité que nous souhaitons pour notre réussite hôtelière.

L'entretien des locaux, **l'hygiène, le bio-nettoyage** et la restauration sont réalisés par les équipes souriantes de la société Médi-Prestations.

Les agents de service responsables de l'entretien ont reçu une formation adaptée leur permettant d'assurer une bonne hygiène des locaux. Ils assurent l'entretien des espaces privés et collectifs ainsi que le service des repas.

L'établissement met à votre disposition des locaux propres et entretenus qui doivent être respectés par tous. Aidez-nous à les maintenir ainsi car nous veillons particulièrement à l'hygiène et à la prévention des infections nosocomiales.



La cuisine est réalisée sur place avec des produits frais et régionaux et les menus sont élaborés par une diététicienne.

Notre chef célèbre les anniversaires des résidents et accueille sur réservation les proches. Il s'adapte aux us et coutumes au fil des saisons.

Grâce à ses efforts quotidiens et en coordination avec les équipes soignantes le taux de dénutrition à l'EHPAD Les Florales est proche de zéro.

Horaires des repas

- **Petit-déjeuner** à partir de 7h30
- **Déjeuner et café** 12h00
- **Boissons et collations** à partir de 15h30
- **Dîner** 18h00
- **Collation sur demande** à partir de 22h00

Le service en chambre est lié à votre désir moyennant un surcoût ou à votre état de santé.

Pour **les repas des accompagnants**, l'achat des tickets repas se fait à l'accueil (merci de nous prévenir 48h à l'avance). Nous facilitons la convivialité et l'intimité de ce moment !

En partenariat avec des activités effectuées en animation, l'équipe de Médi-Prestations propose régulièrement des repas à thème.

Votre admission aux Florales

1 La pré-admission

Lors de votre demande d'hébergement, l'établissement vous remet :

- **ce livret d'accueil** ainsi que le règlement de fonctionnement et les tarifs de l'année en cours,
- **un dossier d'inscription administrative,**
- **un dossier médical** est à remplir par votre médecin traitant ou par le médecin du service en cas d'hospitalisation,
- **la liste des intervenants extérieurs** : médecin traitant, kinésithérapeute, podologue, pharmacien...

Le retour de votre dossier complet auprès de l'établissement valide votre demande d'hébergement.



2 La commission d'admission

Votre demande d'admission est examinée par une commission composée de la direction, du médecin coordonnateur, de la neuropsychologue et de l'infirmière coordinatrice.

La décision d'admission est donnée par la direction et la date d'entrée est choisie en fonction de la place disponible. Vous serez alors invité à visiter l'établissement.

Un traitement automatisé de données vous concernant sera effectué dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ces données sont, par ailleurs, protégées par le secret médical et professionnel et leur communication est régie par la Charte des Droits et Libertés de la Personne Accueillie. Un droit d'accès et de rectification de celles-ci vous est réservé. Vous pouvez également refuser, pour des raisons légitimes, tout recueil et traitement de ces données.

3

Le financement

La tarification des prestations se décompose en trois parties : hébergement, dépendance et soins en fonction des revenus.

- **La partie hébergement englobe l'hôtellerie, la restauration, la blanchisserie et l'animation.** L'ensemble est intégralement à votre charge.
- **La partie dépendance comprend les charges inhérentes à la perte d'autonomie.** Elle correspond à l'un des trois montants du tarif dépendance : autonome (G.I.R. 5 à 6) / peu autonome (G.I.R. 3 à 4) / dépendant (G.I.R. 1 à 2).

Ce tarif est également à votre charge mais peut être compensé, pour les G.I.R. 1 à 4, par le versement de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A., non récupérable sur succession) sous condition de ressources.

Ainsi, le tarif dépendance net restant à votre charge est généralement celui du G.I.R. 5 à 6.

- **La partie soins est à la charge de l'Assurance Maladie** par le biais d'une dotation globale arrêtée par le Directeur Général de l'ARS d'Occitanie.

Sous certaines conditions, vous pouvez percevoir l'Allocation logement.



4

Votre entrée

Votre entrée se fera de préférence vers 15h accompagné de vos proches (dans la mesure du possible). Pour mieux vous approprier les lieux, nous vous recommandons d'amener avec vous des meubles ou objets personnels.

Vous serez accueilli par la direction et l'équipe soignante. Au cours de cet entretien, il vous sera remis un contrat de séjour.



Le cuisinier viendra prendre connaissance de vos goûts.

Un accompagnement personnalisé sera mis en place pour favoriser votre intégration.

Objet précieux et de valeur : il est souhaitable de ne pas apporter avec vous des sommes d'argent importantes ou des objets précieux. Vous pouvez cependant effectuer un dépôt à l'accueil qui sera conservé dans un coffre. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets ou de sommes d'argent qui ne nous auraient pas été confiés.

Animaux : en raison des risques d'infection, la présence d'animaux dans l'établissement est strictement interdite.

La prise en charge médicale et paramédicale

Sous la responsabilité de **l'infirmière coordinatrice, l'équipe soignante pluridisciplinaire**, composée d'infirmières, d'aides-soignantes (jour et nuit) et d'aides médico-psychologiques (A.M.P.) assure les soins médicaux classiques et ceux liés à la perte d'autonomie des résidents.

La neuropsychologue est à la disposition des résidents et de leur famille.

Le médecin coordonnateur supervise la qualité et la permanence des soins. Il assure le lien entre l'équipe médicale et le médecin traitant choisi par chaque résident.

Pour votre confort la résidence s'est équipée de certaines infrastructures :

La salle de kinésithérapie

Spacieuse, équipée du matériel le plus moderne et adaptée aux pathologies rencontrées en EHPAD, elle permet de répondre aux besoins de prévention et de rééducation. Elle est également adaptée aux activités de gymnastique individuelle ou collective.



Le cabinet dentaire

Depuis 2015, la Résidence dispose d'un cabinet dentaire au sein même de l'EHPAD.

Avec l'autorisation du Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes et encadré par Domident, Handident et l'UFSBD, les chirurgiens-dentistes qui le souhaitent exercent au cabinet sur rendez-vous.

Les soins dentaires constituent une priorité chez la personne âgée.

La podologue

Une podologue intervient sur rendez-vous une fois par semaine en chambre.



L'orthophoniste

Un orthophoniste intervient à la demande.

Votre bien-être

Continuer à prendre soin de soi est important après une entrée en EHPAD. La résidence Les Floralies met à votre disposition :

- **un salon de coiffure.** Une coiffeuse intervient deux fois par semaine sur rendez-vous dans le salon de coiffure situé au deuxième étage de l'établissement.
- **des soins d'esthétique.** Une esthéticienne effectue ses prestations en chambre sur rendez-vous et à la convenance des résidents.

Les rendez-vous peuvent être pris auprès de l'accueil et les prestations doivent être réglées directement aux intervenants.



L'entretien de votre linge

Le linge de lit est entretenu par la résidence.

Une prestation annexe pour le traitement du linge de corps vous est proposée par le biais d'une entreprise sous-traitante. Si vous le souhaitez, la résidence peut aussi vous faire profiter de son partenariat avec un pressing local.

L'épicerie

Une épicerie avec des produits de première nécessité est installée au premier étage de la résidence. Par ailleurs, l'animateur effectue vos achats spécifiques sur demande.

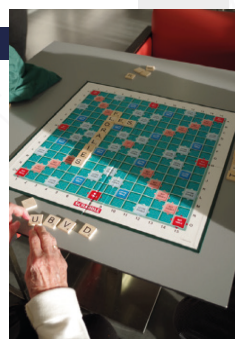
La vie de l'établissement et nos engagements

Les animations et loisirs

C'est une composante importante de la vie des Floralias. L'équipe d'animateurs propose, du lundi au vendredi, **des activités ludiques ou culturelles, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement**. Le week-end, les animations sont assurées par l'équipe soignante.

La vie de la résidence est également rythmée par les nombreuses fêtes : fête des anniversaires, fête de Noël, fête des familles...

Enfin, les résidents qui le souhaitent peuvent entretenir le potager de la résidence, profiter du boulodrome, du parcours santé et de la mini-ferme thérapeutique.



Votre participation à la vie sociale

- **Maintenir le lien social** avec l'extérieur, ainsi qu'avec les autres résidents est essentiel à votre qualité de vie.
- Vous pourrez **participer aux nombreuses sorties** organisées par nos animateurs : spectacles, musées, sorties, centres-commerciaux...
- **Le courrier vous est distribué chaque jour**. Vous avez également accès à un poste informatique pour notamment envoyer et recevoir des courriers électroniques ou encore utiliser une de nos tablettes de visioconférence.
- **De nombreuses rencontres intergénérationnelles sont organisées** au sein de l'établissement et dans des écoles.
- **Les visites sont autorisées** tous les jours à partir de 10h30 jusqu'à 20h30.
- **Le Conseil de la Vie Sociale** se réunit plusieurs fois dans l'année avec des représentants des résidents, des familles et professionnels de l'EHPAD pour associer les résidents à la bonne marche de l'établissement, émettre des avis et des propositions d'amélioration sur le fonctionnement de l'établissement.
- Les résidents sont sollicités une fois par an pour **répondre aux questionnaires de satisfaction qui nous permettent d'améliorer sans cesse la qualité** de la prise en charge de notre établissement.
- **Les résidents peuvent s'absenter le temps d'un repas, d'un week-end ou même d'un court séjour** après en avoir préalablement informé l'accueil.

- **Un lieu de culte est mis à votre disposition** et des messes sont données tous les mois.
- L'équipe d'animation rédige toutes les semaines avec la participation des résidents **le journal de la résidence** et alimente **le blog du site internet** des dernières actualités de la résidence.
- **Des partenaires extérieurs** interviennent régulièrement et participent à la vie sociale des Floralties : l'association Les blouses Roses, l'association ASP82, l'association France Alzheimer, le Pôle Sénior de la ville de Montauban...

Une démarche qualité

• **L'EHPAD Les Floralties est né d'une convention tripartite** entre l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental et la Direction Générale de l'Etablissement. **Il s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration de la qualité.**

- A ce titre l'établissement a recruté **une responsable assurance qualité** qui a participé, avec les principaux acteurs de la résidence, à l'écriture du **projet d'établissement.**
- La résidence se soumet également **aux évaluations internes et externes** en fonction du calendrier qui lui est imposé.



Des questionnaires de satisfaction nous permettent d'évaluer régulièrement la qualité des soins et des prestations dans un souci permanent d'amélioration.

Réclamations : si vous rencontrez des difficultés durant votre séjour, vous pouvez vous adresser au personnel qui essaiera de répondre à vos attentes. Vous pouvez écrire également à la direction, ou bien saisir le Conseil de la Vie Sociale.

Un établissement sécurisé

Une attention particulière est portée à la sécurité de l'établissement.

- **Sécurité incendie** : toutes les dispositions réglementaires en vigueur en matière de sécurité incendie sont respectées.
- **Vigilance sanitaire** : l'EHPAD suit et surveille tous les éléments concernant les vigilances réglementaires. Des contrôles, prélèvements et analyses sont effectués régulièrement par des laboratoires pour vous assurer la plus grande sécurité sanitaire possible et éviter toute infection nosocomiale.
- **Vidéosurveillance** : l'établissement est équipé d'un système de vidéosurveillance 24h/24.
- **Portail automatique** : l'ouverture du portail se fait le matin à 6h00 et la fermeture le soir à 21h30.



La prise en charge de la maladie d'Alzheimer

Et des troubles cognitifs apparentés

Le secteur protégé

Au rez-de-chaussée de l'établissement, **une unité protégée de 25 lits** accueille les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles cognitifs apparentés.

Le secteur protégé est organisé autour de deux patios et **dispose d'un jardin avec un potager de plantes comestibles**.



Le personnel intervenant au secteur protégé reçoit **des formations régulières** pour accompagner au mieux les résidents et leur famille.

Le soutien et l'accompagnement du résident au quotidien sont essentiels **pour le maintien d'un lien social**.

Les activités permettent d'établir une relation de confiance et de limiter les troubles de l'humeur et du comportement qui nécessiteraient des traitements plus lourds.

Des ateliers thérapeutiques ont lieu tous les jours de la semaine, tel que la balnéothérapie, la musicothérapie, la réflexologie.

Goldy, **le chien de la résidence** et la mascotte des résidents, a élu domicile au secteur protégé.



Le PASA

(Pôle d'Activités et de Soins Adaptés)

Comment se présente le PASA ?

Un lieu de vie adapté et sécurisé a été créé au rez-de-chaussée comprenant un salon, une salle d'activités, une cuisine thérapeutique, une salle à manger et un jardin potager. **Du lundi au vendredi, le PASA propose des activités collectives et individuelles** dans un but d'accompagnement thérapeutique et social.

Notre Pôle d'Activités et de Soins Adaptés a reçu le label de l'Agence Régionale de Santé.



Qui est accueilli en PASA ?



Sur proposition de la neuropsychologue et en accord avec le médecin coordonnateur, **le PASA accueille 5 jours par semaine 12 à 14 résidents** pour leur offrir un accompagnement personnalisé associant relaxation et stimulation.

Les résidents concernés présentent tous **des troubles cognitifs modérés**, dans le cadre **d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée**.

Quelles sont les activités proposées ?

Notre équipe établit un planning des activités adaptées chaque semaine à la suite d'entretiens individualisés avec le résident. Ces activités peuvent être modifiées le jour même, pour s'adapter au mieux à l'état du résident. Le résident sera amené à accomplir **des tâches quotidiennes**, pour se sentir comme chez lui et maintenir un lien social (préparation du repas, dressage de la table, jardinage, atelier avec les familles...)

Des animations thérapeutiques sont également organisées pour stimuler les fonctions cognitives (lecture, écriture, stimulation de la mémoire) et les fonctions sensorielles (musicothérapie, mémoire sensorielle...).



Quels professionnels interviennent en PASA ?

L'équipe pluridisciplinaire intervenant au **PASA est composée d'une psychomotricienne, de deux assistantes de soins en gérontologie et d'une neuropsychologue** qui travaille en lien avec le médecin coordonnateur et l'équipe soignante.

Ces professionnels qui interviennent sans blouse, sont formés à l'utilisation des outils d'évaluation (NPI-ES), aux techniques d'observation et d'analyse des comportements, aux soins, à la communication adaptée aux malades d'Alzheimer ou apparentés et à la prise en charge des troubles du comportement.

Les chartes et droits des résidents

Ce livret d'accueil vous a été remis lors de votre premier contact avec l'établissement. Vous trouverez en annexe, **le règlement de fonctionnement**, ainsi que tous les documents nécessaires à votre bonne intégration au sein de l'établissement.

Si vous considérez, au cours de votre séjour, qu'après avoir tenté de faire valoir vos Droits et Libertés, vous n'avez pas obtenu satisfaction, vous pouvez faire appel à **une personne qualifiée** chargée de vous aider dans vos démarches.

Un contrat de séjour sera conclu avec vous lors de votre admission au sein de l'établissement. Ce document définira les objectifs et la nature de votre prise en charge dans le respect du projet d'établissement, des principes déontologiques et éthiques qui prévalent dans notre institution, ainsi que des recommandations de bonnes pratiques professionnelles validées par la HAS.

Très attentifs à la satisfaction de vos besoins, nous sommes à votre disposition pour vous apporter toute précision qui vous serait utile ou recevoir toute suggestion susceptible d'améliorer la qualité des prestations qui vous sont apportées.

La personne de confiance

La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades vous propose de désigner une personne de confiance pour vous accompagner tout au long des soins et des décisions à prendre. Si vous le souhaitez cette personne pourra assister aux entretiens médicaux. Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité d'exprimer vos souhaits ou de recevoir des informations médicales nécessaires, cette personne serait consultée par les médecins et l'équipe soignante.

La désignation de la personne de confiance se fait par écrit en remplissant le formulaire mis à votre disposition à l'accueil. Cette décision est révoquée à tout moment.

Les directives anticipées

Les directives anticipées relatives à la fin de vie issues du décret 2006-119 du 06/02/2006 permettent au résident d'exprimer leurs souhaits concernant la fin de vie.

Le droit d'accès au dossier médical et individuel de prise en charge

L'accès au dossier médical est un droit du patient ; la loi du 4 Mars 2002 garantit à chaque patient le respect de sa vie privée et le secret des informations le concernant.

LES
JARDINS

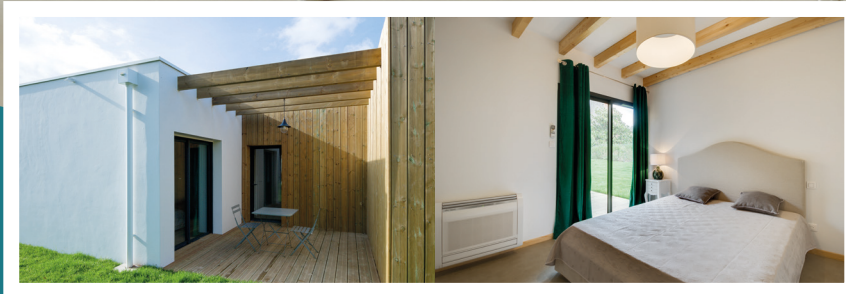
D'AUGUSTINE
& BIANCA

Résidences services seniors

DÉCOUVREZ ÉGALEMENT NOS

Résidences Services Séniors

Location de maisons adaptées et services personnalisés



Pour votre
sécurité ♦ santé ♦ bien-être

Maisons de 45^m2 toutes équipées,
nouvelles constructions,
respect des normes de sécurité,
cuisine équipée,
sol anti-dérapant,
système d'appel d'urgence.

Sur le parc de la résidence Les Floralties, les Jardins d'Augustine et Bianca proposent 12 villas parfaitement adaptées au mode de vie des personnes âgées autonomes désireuses de vivre dans un environnement accueillant en toute sécurité.

Découvrir sur :
lesjardinsdaugustine.fr



Résidence
LES FLORALIES

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

521 avenue d'Albi
82 000 Montauban

Tél : 05 67 05 01 01
Fax : 05 67 05 00 82
accueil@les-floralies.eu
www.les-floralies.eu